

# Politique Environnementale de CARDONNEL Ingénierie

## Pourquoi une politique environnementale ?

Société responsable au niveau environnemental, CARDONNEL Ingénierie s'est engagé en juin 2007 à la mise en place d'une première politique environnementale. Cette démarche volontaire se base à présent sur un bilan réglementaire et environnemental du siège social et de ses activités, dressé à fin du niveau 1 du programme 1.2.3 Environnement et complété au cours du niveau 2. Cette politique engagée par la société s'appuie sur une amélioration continue et sur une prévention de la pollution afin de réduire ou maîtriser l'émission de polluants (notamment le CO<sub>2</sub>) et la création de déchets.

## Qu'est ce que la norme ISO 14001

ISO (International Standard Organization) est une instance internationale qui contrôle les démarches d'amélioration du management de l'environnement. Créée en 1996, l'ISO 14001 est devenue la référence stratégique en matière d'environnement dans le cadre d'un développement durable... L'entreprise qui demande la certification est auditée par un organisme indépendant agréé. Cette norme permet à la société qui entreprend cette démarche une meilleure maîtrise des questions environnementales dans son fonctionnement et offre un outil de gestion pour intégrer ces questions dans le management global de l'entreprise.

## Engagement

A la vue des conclusions issues de l'obtention du niveau 1 (1.2.3 environnement) de la norme ISO 14001 en juillet 2007,

la Direction de Cardonnell Ingenierie s'engage :

- à mettre en place une politique environnementale adaptée à la dimension des activités de l'entreprise
- à la diffuser largement en interne comme à l'externe
- à mettre en place des actions et procédures pour réaliser les objectifs fixés

Le diagnostic initial a permis d'identifier les points forts et faibles de l'entreprise et cette politique s'appuie donc maintenant sur 2 axes :

- Suivi des procédures mises en place qui permettent le respect des réglementations et particulièrement celles relatives à l'environnement (par la veille et le suivi régulier des textes)
- Améliorer de manière continue les performances mesurées

## Actions prioritaires

Elles sont consultables à tout moment sur le site intranet de l'entreprise et un tableau de bord recense :

- Leur objectif
- Les bénéfices attendus
- Les moyens mis en œuvre
- Le plan d'actions prévues
- Le niveau d'avancement atteint
- Les axes de progrès

Ces actions prioritaires sont les suivantes :

- Mise en conformité des installations et procédures
- Politique de gestion des déchets issus de l'activité
- Politique de gestion des déplacements (rejets de CO<sub>2</sub>)

## Cadre

La Direction et les salariés forment les acteurs de cette démarche environnementale et dont une personne est nommée responsable.

Les moyens mis en œuvre pour veiller à la réalisation des actions et à la communication sont :

- La création d'un groupe de travail formé par Solène CREPEL, Florence DE DEMO et Charline NGO XUAN
- Un déploiement progressif du plan d'actions suivant les degrés de priorités estimés

## Modalités de révisions

Au travers de revues de direction biannuelles, la politique de l'entreprise et ses actions prioritaires seront revues grâce à des bilans et des propositions d'axes d'améliorations.

« L'abus d'énergie nuit gravement à notre futur, Agissons ensemble pour être efficient »

Le 06/08/2008

Christian CARDONNEL - Président